BULLETIN D'INFORMATIONS DE VOISENON

N° 18 - Mars 2025

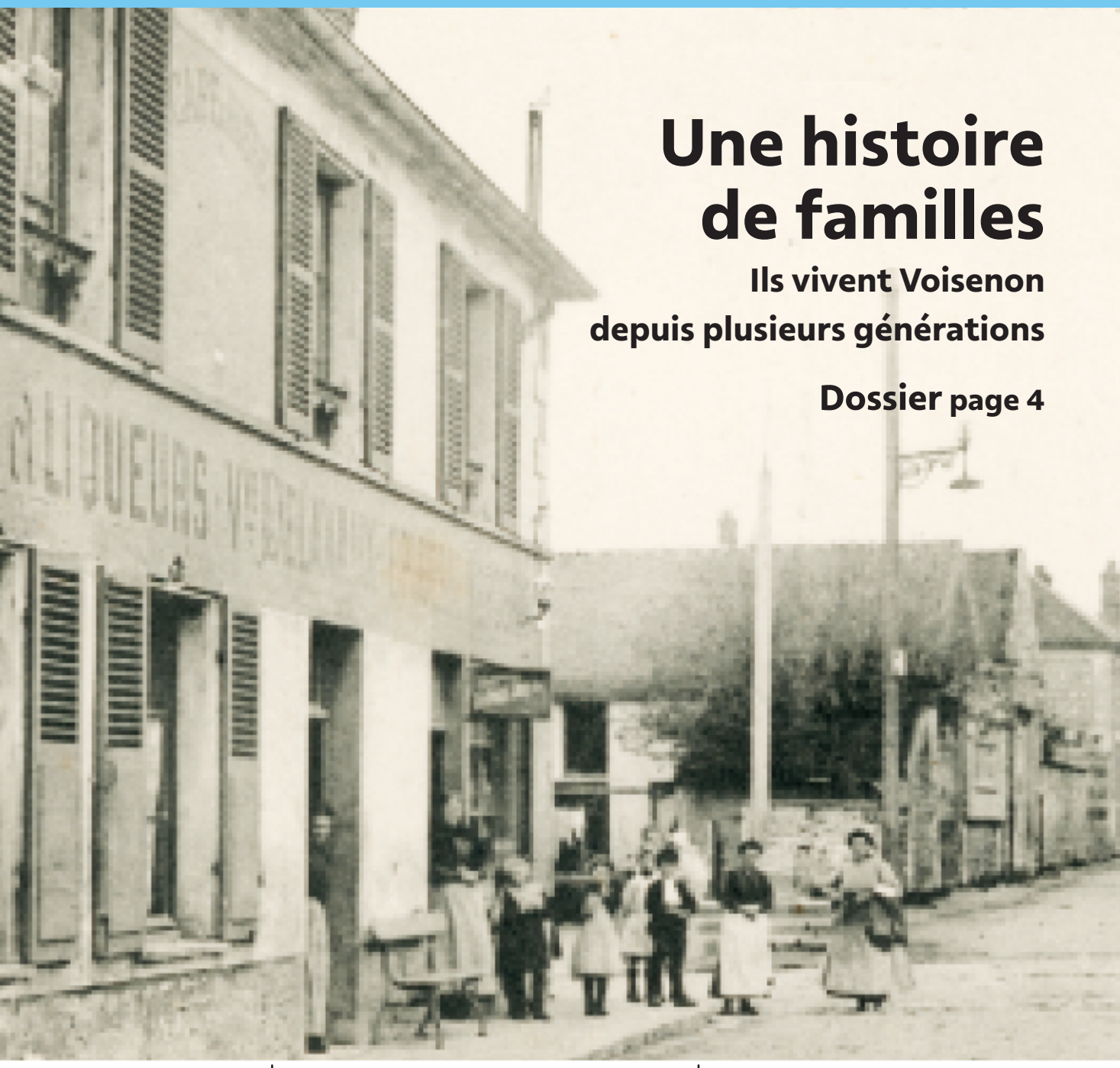

Une histoire de familles

Ils vivent Voisenon depuis plusieurs générations

Dossier page 4

Commune de Voisenon

Travaux sur la N105

Informations de l'APRR sur une prochaine fermeture

page 8

Vœux au Voisenonais

Un moment festif, un rappel des grandes lignes

page 10

Nouvelles - Agenda

SOMMAIRE

DOSSIER 4
Une histoire de familles
RETOUR EN IMAGES 10
LE COIN DES ASSOCIATIONS 14
EXPRESSIONS LIBRES 18
CARNET DE VILLAGE 19

Votre Maire à l'écoute

01 60 68 29 00
mairie@voisenon.fr
Julien Aguin
@julienaguin

Note de la rédaction

Les informations sont fournies par la Commune et ses partenaires. Elles sont susceptibles d'être modifiées selon l'actualité, indépendamment de la volonté du Conseil municipal.

AGENDA

- **Merc. 19 mars :** Commémoration de fin de la guerre d'Algérie, au Monument aux Morts, à 18h
- **Jeu. 20 mars :** Conférence sur la téléassistance, proposée par le Comité de Parrainage et Familles Rurales de Voisenon
- **Ven. 4 avril :** Conférence : la 5ème République hier/aujourd'hui/demain, au Mille-Club, à 19h, proposé par la Mairie et le Conseil des Sages
- **Sam. 5 avril :** Vide ta chambre, au Mille-Club, proposé par l'ADPEVM
- **Dim. 6 avril :** Déjeuner de Printemps du Comité de Parrainage, au Mille-Club
- **Dim. 20 avril :** Chasse aux œufs, sur le terrain du Mille-Club, proposée par Familles Rurales de Voisenon

Les conférences sur Philippe Auguste se dérouleront salle du Conseil, à la mairie de Voisenon, à 18h.

- **Jeu. 10 avril** : De la Gaule à la naissance de Philippe Auguste
- **Jeu. 24 avril** : La jeunesse du dernier roi des Francs
- **Merc. 7 mai** : Philippe Auguste, un croisé récalcitrant et un chef d'état en devenir
- **Jeu. 22 mai** : La naissance du Royaume de France
- **Merc. 4 juin** : Une fin de règne éclatante pour le premier roi de France

Zoom : il fait bon vivre à Voisenon !

L'association des Villes et des villages où il fait bon vivre a dévoilé son palmarès annuel le 16 février, pour la sixième année consécutive, en partenariat avec le Journal du Dimanche.

Voisenon y fait son entrée cette année en tant que 5e village où il fait bon vivre en Seine-et-Marne.

Parmi les critères figurent la qualité de vie, la sécurité et la santé, ainsi que les commerces, les loisirs, l'éducation.

Bulletin d'informations municipales et associatives édité par la Commune de Voisenon, 8 rue des Ecoles, 77950 Voisenon
Tél. : 01 60 68 29 00, e-mail : mairie@voisenon.fr
Tirage : 550 exemplaires. ISSN 2801-0809. Directeur de la publication : Julien AGUIN, Maire. Rédaction et mise en page : Mairie de Voisenon et Anne Desblaches. Photos : Mairie de Voisenon,les associations et Pixabay. Impression : Melun Impressions, Siret : 786 950 501 00027. La mise en page sera soumise à des évolutions.

En 2025, Voisenon maintient son cap avec ferveur et entrain.

Chères Voisenonaises, Chers Voisenonais,

L'année écoulée fut riche en événements et en réalisations pour notre village.

Au niveau national, d'abord, avec la dissolution de l'Assemblée nationale et les changements successifs de gouvernement marquant une instabilité politique ; au niveau municipal ensuite, avec les multiples accords de subventions, les travaux et leur lot de réussites au service de tous. Notons la finalisation de l'éclairage public moderne ayant divisé par deux la facture ainsi que la mise en place de la vidéoprotection qui a déjà permis d'élucider près de dix affaires.

> ***« Le chemin de l'excellence, c'est la discipline. »***
>
> **Olivier de Kersauson**

Pour Voisenon, l'année 2025 sera bien une année de continuité, et de nouveautés.

Continuité dans l'action municipale, pour mener à bien, avec l'ensemble des élus, notre contrat de mandature, initié dès 2020 et réaffirmé par les plans pluriannuels d'investissements.

Malgré un contexte budgétaire national toujours incertain, notre village poursuit ses investissements, sans augmentation de la part communale des impôts locaux.

La période budgétaire, ouverte au mois de décembre 2024, se soldera par le vote du budget municipal 2025 au mois d'avril prochain.

Entre temps, les élus ont préparé le débat d'orientations budgétaires « le DOB » que j'ai souhaité, dès 2020, bien que non obligatoire pour les communes de moins de 3 500 habitants. Il démontrera notre bonne gestion financière des deniers municipaux en fixant et consolidant, année après année, les projets et l'ensemble des cofinancements nécessaires. Je vous invite d'ailleurs à le consulter, une fois adopté par le Conseil municipal, sur le site Internet ou en mairie sur demande.

Voisenon, ne peut pas assumer sa transformation seul. Il a besoin de partenaires solides tels les services de l'État, de la Région, du Département, de la Communauté d'agglomération et des différents Syndicats intercommunaux, et d'autres. **Les élus ont réussi collectivement à rétablir cette collaboration et cette confiance pour gérer votre quotidien et assurer sereinement l'avenir. Parole donnée, promesse tenue !**

L'équipe municipale continuera à faire de **Voisenon un village solidaire** avec le lancement d'une action de coopération décentralisée avec « Voisenon sans frontières », le maintien des réunions mensuelles avec les bénévoles, le développement du transport d'insertion, le renforcement du portage de repas, l'ouverture d'une aire de fitness au Hameau du Jard, **pour un village sportif, un village de culture** avec l'animation de conférences : l'une sur la 5ème République animée par Didier MAUS et Pierre CUYPERS ; l'autre sur la naissance probable du roi Philippe Auguste dans notre village animée par l'historien Benoît CASAERT, avec le soutien du Département, de l'Office de tourisme, de la Communauté d'agglomération et du Conseil des Sages que je remercie chaleureusement pour son implication, **un village toujours animé**, grâce à notre vie associative active.

Notre programme de rénovation de l'école maternelle Constant Duport se poursuit , des transformations profondes des voiries notamment au Chemin du Moulin, au Hameau du Jard, rue des Closeaux devant la boulangerie, sont à l'étude. Des nécessités absolues.

Ce que nous souhaitons : continuer à faire de Voisenon le beau village rayonnant, dynamique que nous aimons tant et où il fait bon vivre. C'est mon travail quotidien pour lequel je me suis engagé avec force et détermination, j'en suis le garant.

Notre discipline et notre volonté collective montre que Voisenon est incontestablement au cœur de nos choix. Je vous souhaite un très beau printemps, il arrive déjà avec les premiers rayons de soleil qui percent ces derniers jours.

Puisqu'il faut faire quelque chose dans la vie,
faisons-le avec passion. Pour Voisenon,
vous pouvez compter sur mon engagement.

Le Maire,
Julien AGUIN

Julien Aguin

Près de 70% des Voisenonais résident dans le village depuis plus de 10 ans, 45% depuis plus de 20 ans. Quand on s'installe à Voisenon, on y reste... Et quand les enfants et petits enfants s'attachent eux-mêmes au village, nous trouvons des

« Famille GAUTREAU », par Dominique GAUTREAU et Frédérique SAUVAUT

« Bonjour, sauriez-vous où habitent Monsieur et Madame GAUTREAU ? » « Avez-vous le prénom ? Sinon je ne peux rien pour vous »

Les GAUTREAU font partie des familles qui ont fait Voisenon depuis presque deux siècles et dont les descendants habitent toujours à Voisenon. Donc difficile de trouver les bons si vous n'en savez pas plus.

Mais arrêtons-nous sur celle qui nous intéresse maintenant.

Ce n'est pas la première fois que des GAUTREAU de cette branche se sont mis au service des Voisenonais.

Remontons un peu en arrière : il y a eu Maurice, le grand-oncle qui est mort pour la France lors de la dernière guerre, Jacques et Guy qui furent pompiers (eh oui Voisenon possédait son corps de pompiers) et Conseiller municipal pour Guy, Huguette qui aidait les maitresses à l'école maternelle et aussi Martine, conseillère municipale.

Aujourd'hui, on retrouve 3 générations impliquées dans la vie locale : Dominique - la mère - animatrice

du Conseil des Sages et trésorière du Comité de Parrainage, Frédérique - la fille - seconde adjointe à la mairie de la mandature actuelle, Erwan - le petit-fils - membre du Conseil municipal des Jeunes et porte-drapeau du village. Et ce ne serait pas juste d'oublier Célina - la nièce - secrétaire de Familles Rurales et Guillaume - un petit cousin germain – très investi dans l'association « AVI Patrimoine ».

Pourquoi Voisenon ? Dominique a épousé le gars GAUTREAU - comme disaient les commères - et ils y vivent depuis 45 ans, Frédérique et sa sœur ont été à l'école et au collège de Voisenon, Frédérique s'y est mariée et habite Voisenon depuis 20 ans, les petits enfants ont fait toute leur scolarité ici et logent toujours chez papa-maman.

Et puis, il y a les souvenirs : les fêtes de famille dans les sous-sols des maisons rue des Écoles, les week-end Téléthon au cours desquels on ne dormait pas, 1989 le bicentenaire de la Révolution au Château du Jard, les jeux inter-villages (sans les vachettes), les bals du 14 juillet sur la place et le feu d'artifice tiré par Marceau, les concours de

familles présentes depuis plusieurs générations !

Quelles sont ces « familles de Voisenon » pour lesquelles le village, plus qu'un simple lieu où vivre, est synonyme de racines ?

pétanque sur la même place. Voisenon bougeait, chantait et se rappelait.

Voisenon, ils l'aiment. Même si quelquefois ils sont partis voir si l'herbe était plus verte ailleurs, ils y sont revenus. Voisenon voit passer les générations, Voisenon ne vieillit pas. Les enfants d'avant sont les parents d'aujourd'hui. C'est à eux de faire aimer ce village à leurs enfants, de le faire vivre au travers de leurs engagements communaux, associatifs et le bénévolat. »

Vous êtes vous-même membre d'une famille « historique » de Voisenon ? Nous vous invitons à contacter la mairie de Voisenon pour recueillir votre témoignage.
Un deuxième volet verra le jour.

Voisenon doit rester comme dirait Monsieur le Maire « l'exception voisenonaise » du bien vivre et du vivre ensemble.

Erwan, le petit-fils : un jeune engagé pour son village

Vous avez toujours vécu à Voisenon. Que représente ce village pour vous ?
Voisenon, c'est mon village d'enfance. J'y ai grandi et toute ma famille maternelle y vit. C'est un endroit calme, idéal pour grandir sereinement. J'ai aussi eu la chance d'y pratiquer des activités comme la breakdance et le ping-pong.

Pourquoi avez-vous choisi de vous engager dans le Conseil des Jeunes ?
J'ai voulu m'investir davantage dans la vie du village, notamment parce qu'il manque certaines infrastructures. Il y a eu plusieurs idées discutées, mais elles n'ont pas toujours été finalisées. Malheureusement, étant en alternance, j'ai eu du mal à assister aux réunions organisées en semaine.

Vous êtes également porte-drapeau depuis trois ans. Comment cela est-il arrivé ?
M. LAMBERT, le président des anciens combattants, cherchait quelqu'un pour prendre la relève d'un ancien porte-drapeau partant à la retraite. Comme j'ai toujours aimé assister aux cérémonies, j'ai accepté avec plaisir. C'est important pour moi de perpétuer le souvenir des anciens combattants et de refléter les valeurs de la France.

Vous avez fait vos études en alternance en cuisine. Où en êtes-vous aujourd'hui ?
Je suis actuellement en recherche d'un poste mais réfléchis à sa nature car, à un carrefour important de ma vie, je ne souhaite pas me tromper de voie. Mais, quoi qu'il arrive, je resterai toujours attaché à mon village et aux engagements que j'y ai pris.

« Famille VANIER », par Franck VANIER

Georgette, maman de Jean VANIER (dans ses bras) à la communion de Suzanne, sa soeur ainée. entourée de ses autres enfants : Georges, Jacqueline, Jacques, Ginette.1943.

Jean VANIER assis sur la croix, croisement rue des Closeaux et rue Grande, 1960.

Baptême de Franck VANIER à la chapelle de Voisenon en 1969.

« La famille VANIER vit à Voisenon depuis le 17e siècle !

C'est ce que m'a raconté ma fille Marina, qui a suivi des cours de généalogie. Elle m'a également raconté qu'ils étaient presque tous maçons dans les entreprises du village. De mon côté, mes souvenirs ne remontent qu'à mes grands-parents. C'est à partir de cette période que les VANIER - enfin, ceux de ma lignée directe - ont multipié des allers-retours entre Voisenon et les environs de Melun.

La maison de famille était en face des commerces. Elle a été vendue quand ma grand-mère est décédée en 1969 : la famille était trop grande pour la partager... Mon grand-père était charretier, logé par le fermier de la Ferme du Moulin, qui lui laissait un espace à jardiner. C'est dans ce jardin que j'ai pris le goût de Voisenon dont mes parents étaient partis quand j'avais 7 ans. Je venais voir mon grand-père au jardin le mercredi et en vacances. Voisenon, c'était le petit village, tout le monde se connaissait...

Quand on a connu ce village, on ne rêve que d'y revenir. C'est ce qu'ont fait mes parents, en 2000, quand ils ont trouvé une maison a acheter. Mon père a participé 3 fois au curretage du lavoir depuis les années 60. Il a fabriqué l'ancien blason de Voisenon en pierre, nettoyé et refait la toiture de l'abreuvoir. Pompier bénévole, il a beaucoup participé à la circulation pendant les courses à pied, au Téléthon.

Quant à moi, j'ai enfin pu revenir à Voisenon en 2000, comme je l'ai toujours souhaité, quand j'y ai trouvé mon travail à la mairie. On se sent bien dans ce petit village, c'est calme, tout en étant en Île-de-France et pas loin des grandes villes. »

3 générations VANIER vivent aujourd'hui à Voisenon

Jean et Francine VANIER

Magali ROBERT et Franck VANIER

Domenico TIBBERIO et Marina ROBERT VANIER

« Famille COLIN », par Nicole JOSÉ

Été 1964 – Toute la famille COLIN chez eux
De gauche à droite et de haut en bas :
Annie, Nicole, Michel, Papa, Maman, Monique
Christian, Josette, Sylvette, Marie-Christine

Famille COLIN : Maurice et Marguerite, 1932 (ou 1933), grands parents paternels de Nicole JOSÉ, née COLIN.
En bas à droite, les cheveux frisé et un chat dans les bras : Simon COLIN, père de Nicole.

« Je me souviens de mon enfance, quand Voisenon était un tout petit village. Il y avait à peine 400 habitants, beaucoup de membres de ma famille du côté de mon père vivaient ici. Je rencontrais souvent mon oncle, ma tante et ma grand-mère. Nous avons même grandi chez elle après qu'elle soit devenue veuve. C'était une époque où tout le monde se connaissait, où la solidarité était naturelle.
Je me rappelle aussi du jour où nous avons déménagé. J'avais cinq ans, et nous avons tout transporté avec une voiture à bras prêtée par mon oncle. Nous avions fait de nombreux allers-retours, en discutant...

Des années plus tard, quand mon mari et moi avons acheté notre terrain, Voisenon était encore un village. Il y a désormais plus de monde, une ambiance différente, mais je m'y sens toujours bien. Des associations font vivre le village, des animations qui permettent de rencontrer du monde. Je me rends par exemple à l'Atelier équilibre ou encore au Répare café qui m'a déjà dépannée plusieurs fois. C'est un vrai soutien quand on vit seule.
Mon fils, sa femme et mes trois petits-enfants habitent ici aussi. J'ai encore une cousine et un cousin dans le village, même si beaucoup des autres membres de la famille sont partis. Parfois, on se retrouve et on évoque ces souvenirs d'antan... »

Mariage de Christiane CHAMAILLÉ et Simon COLIN, parents de Nicole, 3 août 1946 à Voisenon

Mariage de Nicole COLIN et Jacques JOSÉ
6 août 1966 à Voisenon

Les mêmes à leurs noces d'or 50 ans plus tard

APRR : remise à niveau et optimisation de la N105

• APRR, nouvel exploitant de la N105

Depuis fin 2023, APRR a pris le relais des services de l'État pour assurer l'exploitation de la portion de la N105, située entre le diffuseur n°14 (Vert-Saint-Denis) et l'entrée nord de Melun.

Ce tronçon est en continuité de la partie sud de l'autoroute A5b, dont APRR assure déjà l'exploitation.

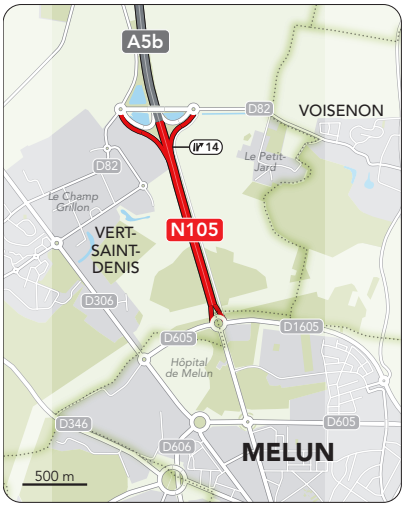

• Une série de travaux de rénovation

L'arrivée d'APRR va permettre de réaliser un ensemble de travaux de rénovation et de remise à niveau sur les 1,3 km de linéaire concernés, les 2 bretelles de sortie/entrée sud du diffuseur n°14 et les 2 shunts du giratoire du bois du Jard permettant des accès directs vers et depuis la D605 et la D1605.

Programmés entre septembre 2025 et fin 2026, ces travaux ont trois objectifs d'amélioration :

Optimiser l'insertion urbaine et environnementale, en préservant en particulier la ressource en eau.	Pérenniser l'infrastructure en apportant notamment plus de confort et de sécurité.	Diffuser une information dynamique, ciblée et plus fiable concernant les conditions de circulation, pour permettre aux usagers d'anticiper la gêne occasionnée y compris pendant la phase travaux.

Concrètement, le projet prévoit :

- La mise à niveau qualitative des chaussées, des dispositifs de retenue (glissières de sécurité) et de la signalisation.
- Une amélioration de la configuration de la N105, pour une meilleure transition entre l'autoroute A5b et l'agglomération de Melun.
- La mise en conformité des réseaux de collecte des eaux pluviales et la reprise du bassin de traitement pour protéger l'environnement et disposer de moyens d'intervention pour un éventuel événement avec pollution.
- La mise en place d'équipements dynamiques donnant plus d'informations aux automobilistes et plus de réactivité aux équipes APRR d'intervention. Ces outils permettront de prendre des mesures de gestion de trafic rapides et adaptées : caméra de supervision, panneau d'information sur accès et barrière de fermeture, panneau dynamique d'information de bouchon (actualisé par APRR en fonction de la situation du trafic), stations de comptage.

Photo Google Street View

• Une conduite des travaux au plus près des usagers

Compte tenu des niveaux importants de trafic sur cette section, APRR prendra pendant toute la phase de travaux des mesures particulières destinées à minimiser la gêne occasionnée aux automobilistes.

Conditions de travaux

Pour les travaux en section courante :

- Les travaux seront réalisés sur la N105, en maintenant la circulation par le biais de deux voies réduites dans chaque sens de circulation.
- La réalisation de certains travaux, en approche du giratoire du bois du Jard (dans le sens Paris > Melun), nécessitera sur 5 semaines, découpées en 2 périodes, le passage sur une voie.
- Des fermetures de la N105 nécessitant une déviation, seront nécessaires et réalisées uniquement de nuit, du lundi soir au vendredi matin (de 21h à 5h).

Pour les travaux sur les bretelles du diffuseur n°14 et les shunts du giratoire du Bois du Jard :

Des fermetures seront nécessaires sur des périodes restreintes afin de réaliser l'ensemble des travaux.

• Itinéraires de déviation pour les fermetures de la N105

Dans le sens Paris-Melun

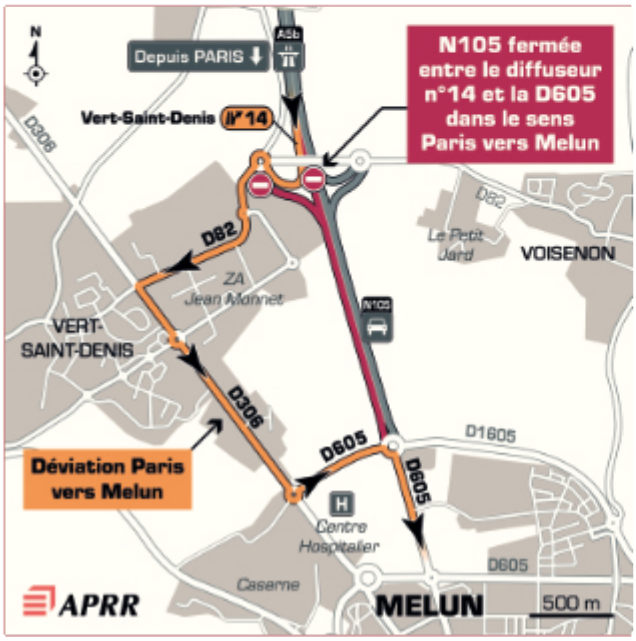

Dans le sens Melun-Paris

• Planning prévisionnel*

- Février 2025 : Travaux préparatoires (Débroussaillage / Déboisement)
- Avril à fin d'été 2025 : Dévoiement de réseaux ENEDIS et interventions concessionnaires
- Septembre 2025 à fin 2026 : Travaux d'aménagement de la RN105
- Été 2026 à automne 2026 : Travaux des équipements dynamiques
- Automne – Hiver 2026 : Aménagements paysagers et finitions

• Une information régulière

Une information actualisée régulièrement sur l'avancement des travaux (ouvertures et fermetures) sera mise à disposition, des mairies des communes concernées (Voisenon, Vert-Saint-Denis, Melun), et du Département de Seine-et-Marne.

L'information travaux sera prochainement détaillée sur le site : https://voyage.aprr.fr/travaux-et-operations.

**Ce planning , qui intègre les risques d'aléas, reste indicatif.*

Photo Samuel MORAUD

Voisenon : une gestion carrée et une équipe municipale solidaire au service du village

Lors de la cérémonie des vœux du 24 janvier 2025, le Monsieur le Maire a rappelé avec fermeté et clarté les principes qui guident son action : une gestion rigoureuse, pragmatique et une équipe municipale soudée, engagée dans la défense du cadre de vie de la Commune.

Prise de parole de Franck VERNIN, Président de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine rappelant l'action de Monsieur le Maire au sein de cette collectivité et de son rôle important avec la délégation au développement économique, à l'emploi et à l'insertion.

La municipalité a remis des distinctions à

- *Francine VANIER, ancienne adjointe au maire et ancienne trésorière du Comité de parrainage des anciens de Voisenon*
- *Dominique GAUTREAU, animatrice du Conseil des Sages*
- *Bernard VALLÉE, ancien adjoint au maire, membre du Conseil des Sages*
- *Bernard SOHIER, président de Familles Rurales Voisenon, membre du Conseil des Sages*
- *Jean-Marie GENTILS, ancien conseiller municipal, entraîneur de football au FC MELUN, membre du Conseil des Sages*
- *Jean-François CARÉ, vice-président de l'association sportive et culturelle de Voisenon (ASCV), membre du Conseil des Sages*
- *Chantal GOTREAU, membre du Conseil des Sages*
- *Erwan SAUVAUT, membre du Conseil municipal des Jeunes, porte drapeau de Voisenon*
- *Kéthia RUIZ, membre du Conseil municipal des Jeunes*
- *Tessa ROUSSEAU, membre du Conseil municipal des Jeunes*

Une gestion rigoureuse et anticipée

Depuis le début du mandat, chaque budget est minutieusement travaillé en amont et voté à l'unanimité. Loin des approximations, la municipalité s'appuie sur une gestion financière équilibrée et efficace, permettant d'investir massivement dans l'avenir du village tout en maintenant une maîtrise des dépenses. Cette rigueur a permis de concrétiser des projets essentiels, de préserver les services publics et d'obtenir des financements pour de nouveaux aménagements.

Une équipe municipale investie et compétente

Le maire a souligné l'implication sans faille de son équipe, composée d'élus engagés et complémentaires, alliant expérience et enracinement local, soutenue par le Conseil des Sages et le Conseil des jeunes. Chacun a un rôle bien défini et s'investit pleinement dans des dossiers précis : urbanisme, sécurité, transition écologique, éducation... Grâce à cette organisation efficace, Voisenon continue d'avancer malgré un contexte national parfois contraignant.

Les élus de la majorité : une équipe multiple, solidaire, investie et compétente.

Une salle comble pour écouter les projets à venir et poursuivre autour d'un moment convivial.

Des actions concrètes et une vision pour l'avenir
La municipalité ne se contente pas de discours : elle agit. La modernisation des infrastructures scolaires, le développement du plan de prévention des déchets, le renforcement de la vidéoprotection ou encore les travaux d'amélioration du patrimoine communal sont autant de preuves d'un travail méthodique et orienté vers le bien-être des habitants.

Un village préservé et tourné vers l'innovation
Voisenon fait le choix assumé de conserver son identité rurale tout en s'adaptant aux défis modernes. Entre préservation du patrimoine naturel, adaptation aux normes environnementales et lutte contre l'urbanisation galopante, la municipalité veille à ce que chaque décision prise soit en accord avec l'âme du village.

Une solidarité municipale au cœur de l'action
L'esprit collectif est une valeur essentielle à Voisenon. L'engagement des bénévoles, des associations et des élus permet de maintenir un lien social fort et de développer des initiatives de soutien aux habitants, notamment à travers le CCAS et les services d'aide aux personnes âgées. L'équipe municipale travaille aussi à renforcer les dispositifs d'entraide et de mobilité solidaire, preuve d'une volonté de ne laisser personne de côté.

L'année 2025 s'annonce ainsi sous le signe de l'action et de la détermination, toujours au service des Voisenonais.

Le magicien « Hiro » est venu animer la soirée de vœux auprès des Voisenonais.

Les élus échangent avec les Voisenonais venus en nombre (Francis ROUSSET, à gauche,et Monsieur le Maire).

Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture (à droite) soutenant les projets du village accompagné du Commissaire divisionnaire (au centre) et du Contrôleur général des pompiers aidant la Commune au quotidien.

Monsieur le Maire et Madame LIDOUREN, Conseillère municipale échangeant avec la Police intercommunale devenue acteur de proximité du village.

Échanges autour du verre de l'amitié. La communauté voisenonaise s'est retrouvée pour un moment convivial.

Consommation électrique en baisse

Observation de la consommation électrique de Voisenon suite à l'opération de passage 100% LED de l'éclairage public réalisée en janvier 2025 : une diminution par deux de la consommation et un éclairage de meilleur qualité, respectueux de l'environnement.

L'opération de rénovation des luminaires de Voisenon a commencé avec le lotissement du Noyer Doré : en début de mandat, beaucoup de candélabres, très vieux, ne fonctionnaient pas.

La Commune en a profité pour commencer le passage en LED, avant même les obligations légales.

Suite à cela, des décrêts ont été publiés interdisant les lampes « ballon », qui devaient être remplacées avant janvier 2025. La mairie est alors intervenue notamment sur les luminaires des entrées Est et Ouest et du lotissement « Les Chaumières ».

Pour la 3e phase des interventions, Voisenon a bénéficié du Fonds vert, ce qui a permis de changer 109 candélabres non conformes.

Seules les lanternes ont été changées, choisies à l'identique afin d'homogénéiser l'ensemble. Les mats, intégrés dans le paysage, ont été maintenus : pas besoin d'ajouter un surcout !

L'opération s'est donc déroulée en 3 phases sur 4 ans. Désormais, tout est conforme aux différents décrets.

Soirée dansante

Le 1er février 2025, la soirée dansante organisée par Familles Rurales de Voisenon a remporté un franc succès.
Merci aux bénévoles qui permettent aux Voisenonais de se divertir près de chez eux.

Travaux à la bibliothèque

Grâce à l'action de nos agents techniques Franck et Maurice, notre bibliothèque municipale fait peau neuve.
Rendez-vous dans la Feuille de Chou d'avril pour tout savoir sur les nouveaux aménagements...

Travaux à l'école

La phase 2 de rénovation des sanitaires de l'école Constant Duport est terminée !
Sécurité, hygiène, ergonomie... Merci aux entreprises et à Franck VANIER.

CCAS

Ci-dessous : le 18 février, les administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et Monsieur le Maire sont allés déjeuner au Self du Logis, association d'insertion professionnelle qui organise le portage de repas que nous avons mis en place dans notre village. Qualité excellente à deux pas de chez nous à Saint-Germain-Laxis et le soutien à un organisme de réinsertion.

Ci-contre : Céline OVIDE, que le CCAS a rencontrée à Voisenon, accompagne à Rubelles les enfants, adolescents et adultes présentant des troubles autistiques sans déficience intellectuelle.

ADPEVM

Encore une belle édition du Loto des enfants ce dimanche 9 février.
Merci à tous d'être fidèles à ce rendez-vous ! Et merci aux sociétés Pedrazzini, Förch, Capta Prod, l'association Familles Rurales Voisenon et tous nos partenaires...
Et un grand merci à tous les bénévoles de notre association.

Prochain événement : le Vide ta chambre le samedi 5 avril entre 10h et 16h au Mille Club à Voisenon !
Vous souhaitez vendre des jouets, des vêtements d'enfants... ?
Les inscriptions sont ouvertes :
adpevm@gmail.com

L'Orangerie

Horaires des messes du secteur, à 10h

- Dimanche 9 mars - Maincy
- Dimanche 16 mars - Moisenay
- Dimanche 23 mars - Aubigny
- Dimanche 30 mars - Saint-Germain
- **Dimanche 6 avril - Voisenon**
- Dimanche 13 avril - Maincy (Rameaux)

Contact : gilbert.lisik@wanadoo.fr

Les textes et images sont transmis par les associations. Ils sont sous leur entière responsabilité.

ASCV

Ce 8 février 2025 a eu lieu notre concours annuel de belote dans une bonne entente.

7 participants pour les jeux de société et 40 joueurs de belote se sont affrontés lors de cette soirée.

Le concours a été entrecoupé par un repas d'outre-mer, concocté par l'association et apprécié par tous.

Au menu :
Kir, Rougail saucisse et riz, Fromage et salade, Omelette norvégienne et clémentine.

Toutes nos félicitations à Élisabeth COUTTET, Laurence BOUFFECHOUX et Alice VAURIE, qui ont terminé respectivement 1ère, 2de et 3ème.

Bravo Mesdames.

L'ASCV tient à remercier tous les joueurs (belote et jeux de sociétés) qui sont venus ainsi que les bénévoles qui ont œuvré pour cette réussite.

Un grand merci à Erwan (porte-drapeau de Voisenon) d'avoir pris part à la préparation du repas.

Contact : Christophe SAUVAUT,
06 71 80 84 67 - ascv.voisenon@orange.fr

Comité de parrainage des anciens

• Livret

En collaboration avec les associations du village, nous avons élaboré et remettrons à tous les filleuls(les) du Comité de Parrainage un livret regroupant les activités qui peuvent vous intéresser, vous les séniors ; cela va de la remise en forme, des activités manuelles, intellectuelles et ludiques, en passant par les adresses à conserver. Gardez ce petit document, il peut vous être utile.

• Activités

Vous avez bien voulu répondre à la mini enquête que nous vous avions proposée et vous en remercions.

Vos réponses étaient très éclectiques et nous avons dû faire un choix parmi les propositions souhaitées. Nous nous sommes donc arrêtés sur les activités suivantes :
- Visite et histoire de notre village
- Visite du Sénat
- Après-midi ou soirée au théâtre
- Journée au Château de Chambord
- Croisière sur la Marne/déjeuner guinguette

Les détails de ces activités vous seront communiqués en même temps que la distribution du livret.

Si vous souhaitez alimenter cette nouvelle rubrique, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos sujets, petites annonces, etc. par e-mail à comiteparrainage77950@gmail.com
Dans la mesure du possible nous essaierons de l'alimenter tous les mois ou tous les deux mois.

• Quelques dates à retenir

Jeudi 20 mars à 14 heures, salle du Conseil en Mairie : EUROP ASSISTANCE vient faire une présentation ayant pour thème : la téléassistance. Ces derniers vous informeront des formules existantes et des avantages de vous équiper.

Vendredi 4 avril à 19 heures, au Mille-Club : Didier MAUS, Ancien Conseiller d'Etat et Pierre CUYPERS, Sénateur de Seine et Marne seront animateurs d'une conférence ayant pour thème : « La 5e République, hier, aujourd'hui, demain », conférence suivie d'un débat.

Dimanche 6 avril à 12 heures 30, au Mille-Club : repas de Printemps. Il aura pour thème l'Espagne. Le menu et le bulletin d'inscription seront bientôt dans votre boîte aux lettres. Venez nombreux, nous vous réservons quelques surprises. Vos familles et amis sont les bienvenus également.

Les textes et images sont transmis par les associations. Ils sont sous leur entière responsabilité.

Familles Rurales de Voisenon

• Atelier potager

• Animations du 1er mai

Nous souhaitons que ce jour de repos devienne un jour de découverte de bien-être.

En effet le thème des animations sera le bien-être, avec des stands de professionnels et de bénévoles voulant mettre en avant leur savoir-faire en matière de soins, de conseils, et de produits destinés à procurer du bien être : massages, maquillage, soins de la peau, ...

Si vous avez des compétences ou si vous connaissez des personnes ayant du savoir-faire dans ces domaines merci de prendre contact.

Pour nous joindre :
Venez voir ou appelez Célina au
09 50 13 49 89 (de 14h à 17h sauf mercredi et week-end)
secretariat@frvoisenon.net
Postez sur Facebook : Familles Rurales de Voisenon

Région, département, agglomération :

• Enquête sur la Ruralité

Dans le cadre d'une enquête de l'Association des Maires ruraux de Seine-et-Marne, à compter du mercredi 12 Mars et jusqu'au dimanche 23 Mars, des étudiants se rendront dans les communes du département - dont Voisenon -, sur des horaires et des créneaux variables, afin de questionner les habitants. Ils pourront intervenir en journée, en soirée, voir le samedi et le dimanche, le but étant de couvrir un maximum de publics différents. **Ne soyez pas surpris, ils pourront se compter jusqu'à une vingtaine, répartis par petits groupes !**

des services et actions qui concernent les Voisenonais

• Rénovations

Adaptation des logements au handicap et à l'autonomie, rénovation énergétique... de nombreuses aides existent. Des « arnaques » aussi.
Pour vous aider à y voir clair, plusieurs documents ont été déposés à la mairie Voisenon, n'hésitez pas à venir les chercher : guide des aides Anah 2025, fiche écogestes, kit anti-fraude, fiche précarité énergétique...

Vous pouvez également prendre rendez-vous (téléphonique ou physique) au 01 64 98 11 79 ou sur www.melunvaldeseine.fr
Permanences physiques, uniquement sur rendez-vous, les jeudis après-midi de 14h à 17h à la Maison France Services de St Fargeau Ponthierry (Mairie) et un jeudi après-midi sur deux de 14h à 17h dans la Salle Pawlik de la Mairie de Rubelles.

• Prix jeunes talents 2025 : participez à la deuxième édition !

Le Prix Jeunes Talents est un concours organisé par le Département pour récompenser, soutenir et accompagner les jeunes artistes seine-et-marnais participant au rayonnement du territoire.
Vous avez entre 11 et 25 ans et vous avez un talent artistique ? Participez au Prix Jeunes Talents de Seine-et-Marne !

Talents, l'inscription est obligatoire jusqu'au 31 mars 2025 et se fait en ligne sur la page https://seine-et-marne.fr/fr/actualites/prix-jeunes-talents-2025-participez-2e-edition

Majorité – Réalisons l'avenir

L'année 2024 a été déterminante : notre village a réalisé d'importantes actions malgré les crises successives que traverse notre pays. Notre groupe est fier d'avoir réussi, autour de notre maire, à placer notre village dans le droit chemin. Nous héritions de deux mandatures d'instabilité politique car des égos avaient pris le pas sur la gestion municipale, sans oublier les turbulences nationales que nous subissons. Dans notre démarche publique de transparence financière, depuis 2020, nous avons choisi d'organiser un débat d'orientations budgétaires (DOB) afin de mieux calibrer le budget municipal et de décider en commissions puis en Conseil municipal les choix les plus judicieux et adaptés. Bien que ce débat ne soit pas obligatoire dans les communes de moins de 3500 habitants comme la nôtre, cette concertation publique permet à chaque Voisenonais de mieux comprendre les décisions prises et informe les différents financeurs sur les priorités à venir : école, environnement, voirie, éclairage public, maitrise de l'urbanisme... Cette méthode de travail, validée et saluée par toutes les instances dont nous dépendons : préfecture, région, département, trésorerie... enclenche toutes les réalisations que vous pouvez constater au quotidien. Ce sont des réussites collectives entre élus, citoyens et bénévoles. Moins visibles aux yeux de tous mais si précieuses pour chacun d'entre eux, il en va de même pour les multiples mains tendues aux Voisenonais dans le besoin de manière ponctuelle ou permanente : portage de repas, transport solidaire, soutien dans le deuil, recherche d'emploi et de stages pour les plus jeunes... Tant de sujets où il est regrettable que la minorité municipale fasse systématiquement le choix d'attaquer tout en étant d'accord sur les orientations prises. Nous vous invitons à venir consulter les différentes délibérations prises depuis le début du mandat, sur simple demande en mairie. Sur des sujets aussi essentiels, nous devons veiller à ne pas nous diviser artificiellement. Pour notre part, en 2025, nous continuerons à agir avec détermination afin de protéger la qualité de vie à Voisenon, développer et faire rayonner notre village que nous aimons tant. Les 13 élus de la majorité municipale.

Minorité – Tous pour Voisenon

Voici quelques remarques pour les DOB et budgets qui seront votés dans quelques jours par l'ensemble des communes. *Les gestions municipales, un jeu de Monopoly à haut risque : Jeu passionnant où l'on dépense sans compter, où l'on s'endette joyeusement, et où l'on oublie volontairement ou pas quelques règles au passage. *L'emprunt, c'est la « Bonne Paye » : Saviez-vous que les communes adorent le crédit ? Plus c'est gros, mieux c'est ! Chaque année, la dette grimpe, mais rassurez-vous, c'est pour votre bien. Après tout, quoi de mieux que de vivre dans une ville qui ressemble à une carte bancaire en surchauffe. Bien sûr, un jour il faudra rembourser, c'est une autre histoire. Mais pourquoi s'inquiéter du futur quand on peut repousser les échéances à plus tard, nos enfants nous remercieront... ou pas. *Le CGCT ? « Jeux de dupe » Le Code Général des Collectivités Territoriales impose aux élus de transmettre certaines informations à tous leurs collègues y compris ceux de l'opposition. C'est un petit détail, pas vrai ? Pourquoi perdre du temps à respecter la loi quand on peut prendre des décisions en petit comité, tranquillement, sans se soucier de ces obligations ennuyeuses ? Transparence ? Démocratie ? Ce sont des concepts dépassés, voyons ! *Subventions, « Le LOTO » : Bonne pioche, les communes décrochent des subventions pour de nouveaux projets ! Mauvaise pioche : celles-ci diminuent chaque année, les communes comptent sur elles pour financer les projets de travaux, c'est comme construire un château de cartes par grand vent. Et puis, on oublie de penser aux coûts de fonctionnement ! Chauffage, entretien, personnel... Des broutilles ! On construit d'abord, on verra ensuite pour assumer. *Game Over en vue Avec ces méthodes de gestions brillantes, il y a fort à parier que les communes se retrouveront bientôt avec des budgets aussi serrés qu'une ceinture après le banquet et les agapes des vœux si vous y étiez invités. Mais ne vous inquiétez pas, chers électeurs, on vous demandera sûrement un petit effort supplémentaire. Une hausse des impôts, ça vous dit ? Restons optimistes : peut-être qu'un jour, la prudence budgétaire, la transparence et la gestion responsable feront leur grand retour. En attendant, profitons du spectacle ! Toute ressemblance avec des personnages existants ou ayant existé serait purement fortuite et ne pourrait être que le fruit d'une pure coïncidence. Jacques LELOUP & Joël ROBITEAU Tous Pour Voisenon, bonne année « restons tous vigilants ».

Naissance

La municipalité souhaite une longue et belle vie à

- Lyzéa CAILLET, née le 26 janvier 2025

Et félicite ses heureux parents.

Décès

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis de

- Madame Nadine HELLIAS née RAPIN, décédée le 23 décembre 2024
- Madame Irma CHIARIGLIONE, décédée le 15 janvier 2025
- Monsieur Jackie LABILLE, décédé le 24 janvier 2025

Transport

Remboursement Imagine R aux scolaires : ne plus tarder

Pour faciliter la mobilité des enfants abonnés à Scol'R Junior en grande couronne, Île-de-France Mobilités propose en complément de ce titre de transport, le remboursement à 100 % du forfait imagine R. Mais attention : ce remboursement concerne uniquement les jeunes détenant une Carte Scol'R Junior.
Les demandes pour l'année scolaire 2024/2025 peuvent être déposées jusqu'au **30 avril 2025**.

Conditions de remboursement

- Avoir au préalable une carte Scol'R Junior, destinée aux moins de 11 ans au 31 décembre 2024 ou aux enfants scolarisés en école primaire
- Avoir acheté un forfait imagine R pour l'année scolaire 2024-2025
- Effectuer la demande de remboursement entre le 21 octobre 2024 et le 30 avril 2025
- Fournir une copie Recto/Verso de la carte Scol'R Junior avec le millésime 2024-2025

https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/remboursement-imagine-r-detenteurs-carte-scol-r

Du cuivre à la fibre : rappel

À Voisenon, voici un rappel des dates clés concernant la fin du réseau cuivre :

- depuis le 27 janvier 2025, il n'est plus possible de prendre de nouvel abonnement à l'ADSL.
- Depuis le 27 janvier 2025, le réseau cuivre continue de fonctionner, et ce jusqu'au 27 janvier 2026. **Vous ne risquez pas de perdre votre communication Internet d'ici là.**
- Les Voisenonais qui n'ont pas encore basculé vers la fibre disposent donc de quelques mois encore pour s'adresser à leur opérateur téléphonique.

La Communauté d'agglomération Melun Val de Seine transmet les éléments suivants :

Evolution des besoins
Lorsque les besoins d'un site évoluent (par exemple le foncier était prévu initialement pour un logement et qu'ensuite le propriétaire souhaite construire plusieurs logements), le propriétaire est invité à prévenir les Opérateurs d'Infrastructure (OI) pour que ce dernier puisse construire le réseau fibre optique conformément aux futurs besoins.
Pour faire une demande de raccordement fibre auprès de l'opérateur d'infrastructure Orange : https://maison-individuelle.orange.fr/
Aussi, le propriétaire peut utiliser la carte de l'ARCEP pour identifier les opérateurs fibre présents sur son territoire : https://maconnexioninternet.arcep.fr

Démarchages abusifs
Avec les annonces qui se font au niveau national, de plus en plus de commerciaux réalisent des démarchages abusifs auprès des administrés et collectivités.
Lorsqu'une commune n'est pas encore concernée par la fin des services portés par le cuivre, l'administré peut déclarer un démarchage abusif auprès des organismes compétents :

- https://jalerte.arcep.fr/
- Contacter la DGCCRF | economie.gouv.fr
- https://signal.conso.gouv.fr/fr
- La médiation des communications électroniques (mediation-telecom.org)
- Les services de l'état : Police ou Gendarmerie

Informations complémentaires : Fin du cuivre · Fédération Française des Télécoms (fftelecoms.org)

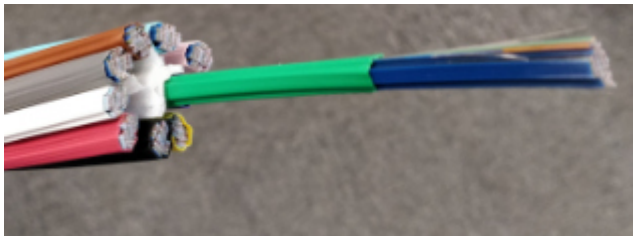

Commune de Voisenon

JULIEN AGUIN, MAIRE DE VOISENON
LE CONSEIL MUNICIPAL
LE CONSEIL DES SAGES
VOUS INVITENT À UNE GRANDE CONFÉRENCE :

LA Ve RÉPUBLIQUE

HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

ANIMÉE PAR

DIDIER MAUS
ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT
PRÉSIDENT ÉMÉRITE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT CONSTITUTIONNEL

&

PIERRE CUYPERS
SÉNATEUR DE SEINE ET MARNE

La République telle qu'elle nous a été léguée par l'histoire est beaucoup plus qu'une forme constitutionnelle, contraire à la monarchie ; c'est la matrice d'une société que ses fondateurs voulaient humaniste, pacifique et universelle.

04 AVRIL 2025 | **À 19H**

Au Mille-Club
4 rue des Longes
Réages 77950 Voisenon

MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE : **MAIRIE DE VOISENON** ☎ **01.60.68.29.00** / ✉ **mairie@voisenon.fr**